



## Réponses au questionnaire à l'intention des listes candidates aux élections territoriales de mars 2010

Ligue des droits de l'Homme:  
LDH, 2 rue Gabriel Péri – 20000 Ajaccio  
06 43 96 05 60  
[secretariat@ldh-corsica.org](mailto:secretariat@ldh-corsica.org)  
[www.ldh-corsica.org](http://www.ldh-corsica.org)

# INTRODUCTION

Dans ce document, sont restituées les réponses apportées à un questionnaire que la LDH CORSICA a adressé aux listes candidates aux élections territoriales de mars 2010.

Ce questionnaire a été publié intégralement, et présenté lors d'une conférence de presse le samedi 29 janvier 2010 , puis transmis aux listes ce même jour.

Ont été sollicitées dix listes sur les onze en compétition: en effet la LDH ne s'est pas adressée au « FN Fiamma Corsa » qui sort du champ des organisations démocratiques.

La date limite des réponses avait été fixée au jeudi 25 février 2010.

Huit listes sur dix ont répondu dans les délais. Nous intégrons les réponses de la liste « Rassembler pour la Corse» (tête de liste C. DE ROCCA SERRA) qui nous sont parvenues un peu plus tard. ([cf. Communiqué LDH](#)).

Seule la « Gauche républicaine » (tête de liste E. ZUCCARELLI) est restée silencieuse à ce jour.

L'ensemble des réponses sont présentées dans les pages qui suivent après qu'aient été rappelées les questions posées.

Ces dernières étaient organisées autour de trois thématiques :

[LA DEMOCRATIE](#)

[LES QUESTIONS SOCIALES](#)

[RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN](#)

[NOTRE COMMENTAIRE](#)

N.B. Certaines listes font référence à la LDH dans leurs réponses, nous nous devons de préciser que ces mentions n'engagent nullement notre association.

Ce document est « **cliquable** ». Par thématique vous pourrez voir les questions, puis sélectionner une liste pour consulter ses réponses. Les marques « **RETOUR** » vous renvoient à la thématique d'origine, et la marque « **RETOUR INTRODUCTION** » vous ramènera à cette page.

# LA DEMOCRATIE

## QUESTIONS

### La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération

- Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**
- Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**
- Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**
- Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**
- Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**
- Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**
- Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**
- Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**
- Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**
- Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

## REPONSES PAR LISTES

[RETOUR INTRODUCTION](#)

[CORSICA LIBERA](#)  
[DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE](#)  
[FEMU A CORSICA](#)  
[FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE](#)  
[FRONT DE GAUCHE](#)  
[GAUCHE REPUBLICAINE](#)  
[LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE](#)  
[L'ALTERNANCE](#)  
[RASSEMBLER POUR LA CORSE](#)  
[REUSSIR ENSEMBLE](#)

Pas de réponse

## LES QUESTIONS SOCIALES

### QUESTIONS

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

- Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**
- Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**
- Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**
- Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**
- Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

### REPONSES PAR LISTES

[RETOUR INTRODUCTION](#)

[CORSICA LIBERA](#)  
[DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE](#)  
[FEMU A CORSICA](#)  
[FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE](#)  
[FRONT DE GAUCHE](#)  
[GAUCHE REPUBLICAINE](#)  
[LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE](#)  
[L'ALTERNANCE](#)  
[RASSEMBLER POUR LA CORSE](#)  
[REUSSIR ENSEMBLE](#)

Pas de réponse

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### QUESTIONS

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

- Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**
- Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**
- Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**
- L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**
- Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

### REPONSES PAR LISTES

[RETOUR INTRODUCTION](#)

[CORSICA LIBERA](#)  
[DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE](#)  
[FEMU A CORSICA](#)  
[FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE](#)  
[FRONT DE GAUCHE](#)  
[GAUCHE REPUBLICAINE](#)  
[LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE](#)  
[L'ALTERNANCE](#)  
[RASSEMBLER POUR LA CORSE](#)  
[REUSSIR ENSEMBLE](#)

Pas de réponse

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### CORSICA LIBERA

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

**Cet axe fait partie de nos orientations principales (Cf. notamment projet Corsica 21, chapitre sur les moyens politiques de la stratégie proposée).**

**On le retrouve notamment dans notre projet en matière économique, culturelle de transports extérieurs, d'énergie....**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

**Ce type d'actions est tout à fait dans l'esprit de notre projet. Il faut notamment favoriser cet axe dans les échanges inter-universitaires.**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

**Certainement. D'autant que la Corse a beaucoup de choses à dire en matière de violation des droits de l'homme, et notre courant en particulier car il compte un grand nombre de prisonniers politiques et est l'objet d'un véritable harcèlement politico-judiciaire.**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

**Nous sommes favorables non pas à une « para-diplomatie » mais à une véritable diplomatie.**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Bien évidemment. Ce type d'actions est parfaitement dans l'esprit de notre projet politique. Mais il est douteux que de telles choses puissent avoir lieu tant que la classe politique actuelle, frileuse, incompétente et sclérosée, sera aux affaires. Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres, il faut un réel changement. D'où notre candidature.**

**RETOUR**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### CORSICA LIBERA

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Oui, bien sûr. Il faut également, dans le même temps, faire en sorte que les entreprises n'aient pas de difficultés pour pourvoir les postes nécessaires à leur survie.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Pour notre part, nous parlons de « citoyenneté corse » : fondée sur 10 ans de résidence à titre permanent (sauf pour les Corses de la diaspora), elle ouvrirait l'accès à la propriété immobilière, favoriserait l'accès à l'emploi et permettrait l'inscription sur les listes électorales (à l'exception des élections municipales ouvertes aux communautaires).**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**Dans un 1<sup>er</sup> temps, nous souhaitons soumettre à ce collectif nos propositions en matière de citoyenneté corse.**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**

**Nous souhaitons la suppression des départements, aujourd'hui largement compétents dans ces domaines, en particulier dans l'action sociale. Nous demandons que l'essentiel de ces compétences soient confiées à la CTC pour rationaliser l'action politique en ces domaines et en finir avec l'opacité des prises de décision.**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Oui, bien sûr. Mais nous demandons aussi, au titre des mesures d'urgence, la création d'une cellule de la CTC « Prix et pouvoir » chargée d'évaluer et de contrôler les prix dans la grande distribution. Composée d'élus et de représentants des différents groupes commerciaux concernés, elle se réunirait régulièrement et procéderait à une évaluation bi annuelle.**

**RETOUR**

## LA DEMOCRATIE

### CORSICA LIBERA

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**La composition de la direction de Corsica Libera reflète largement cette volonté de mixité ; Rappelons que Corsica Nazione, l'une des formations fondatrices de Corsica Libera, a appliqué spontanément, dès les élections municipales de 2001 à Bastia, la parité complète hommes-femmes alors que la loi ne le prévoyait pas encore.**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Pourquoi pas ? En attendant nous donnons un rôle essentiel aux jeunes du mouvement. Aux prochaines élections territoriales, nos candidats les plus âgés en position d'éligibilité n'ont pas atteint 50 ans. Une jeune femme de 25 ans, Josepha Giacometti, est 4<sup>ème</sup> sur la liste. Petru Anto Tomasi, 22 ans, est membre de l'exécutif et l'un de nos deux directeurs de campagne. Chez nous, les jeunes occupent déjà des postes de responsabilité.**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**Notre position est connue : quelle que soit son origine, une personne doit pouvoir voter dès l'instant où elle justifie de sa citoyenneté corse, à savoir 10 ans de résidence à titre permanent (sauf les Corses de la diaspora). Cette position est particulièrement ouverte puisque en France par exemple, 10 ans de résidence ne permettent souvent pas même d'obtenir une carte de séjour. Nous rappelons qu'il y a quelques années, la ligue des droits de l'homme a publié un document qui allait dans le sens de notre proposition, préconisant de subordonner le droit de vote à une résidence en Corse de plusieurs années.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**La question ne se pose pas pour nos élus, qui ne disposent que d'un seul mandat électif. Nos candidats en position d'éligibilité n'ont pas non plus d'autre mandat.**

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**Il faudrait que les avis du CESCC ne parviennent pas aux membres de l'Assemblée de Corse quelques minutes avant le vote comme cela est le cas aujourd'hui, car de cette façon ils ne peuvent être pris en compte dans la décision. Précisons que nous proposons également la création d'une « Chambre des provinces » pour la représentation des territoires (Cf. projet « Corsica 21 »)**

## **CORSICA LIBERA – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Nous proposons que la concertation la plus large ait lieu pour les sujets essentiels, à travers notamment des « assises » largement ouvertes à la société civile. Dans notre projet, nous demandons, au titre des urgences, la tenue avant l'été des « assises de l'emploi » et des « assises du foncier et du logement ».**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Nous avons proposé depuis des années de créer un organisme territorial chargé de l'évaluation des politiques publiques et d'un corps de fonctionnaires (indépendants de la direction de la CTC) en charge de cette évaluation.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**Nous préconisons une large participation de l'opposition à tous les organismes dépendant de la CTC, et en particulier à celui que nous appelons de nos vœux et qui serait chargé de l'évaluation des politiques publiques.**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Nous estimons que la CTC doit ester en justice à chaque manifestation de racisme anti-corse et qu'elle devrait se garder de financer, comme elle le fait actuellement, des films qui contribuent à dégrader l'image de notre pays.**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**Nous avons déposé une motion devant l'Assemblée de Corse demandant la constitution d'une enquête parlementaire à ce sujet. Elle reste, pour nous, à l'ordre du jour. Bien entendu, si nous participons aux responsabilités, nous impulserions au titre de la CTC une campagne sur ce thème.**

**RETOUR**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

**Je vous renvoie à mon programme : En matière de relations avec l'Europe et les Régions de la Méditerranée : - Le développement de nos liens et de notre travail avec l'Europe (mission à BRUXELLES, renforcement de la Cellule Europe de la CTC) – Le repositionnement de la Corse dans sa vraie place en Méditerranée en privilégiant notamment sa proximité avec la Sardaigne et l'Italie – La création d'une région euro-méditerranéenne corso-sarde, afin de travailler au règlement de certains problèmes de manière plus pertinente (déchets, énergie, tourisme, protection de l'environnement...), et de sortir du face à face stérile Etat-CTC. La construction d'un pont avec la Sardaigne financé par la Banque européenne d'investissement**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

**La jeunesse est entièrement prise en compte dans mes réponses à votre question précédente. Mais ce n'est pas uniquement aux institutions de réaliser ce genre d'initiatives. L'Institution ne peut se substituer aux différents acteurs, elle doit faciliter leurs démarches et aider les réalisations. Cela pourrait être une des utilités du conseil consultatif territorial de la jeunesse.**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

**Oui, d'autant plus que ce type de manifestation pourrait contribuer à améliorer l'image de la Corse dans les médias continentaux. L'Université de Corse serait le lieu idéal pour en débattre.**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

**J'ai voté cette motion qui était présentée dans un contexte à la fois insulaire et algérien très particulier. L'Institution Territoriale peut et doit affirmer son existence sur le plan politique dans le respect de la volonté des élus.**

## **DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE – MEDITERRANEE (Suite)**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Oui, la Corse peut servir de modèle dans ce type de manifestations et de coopérations. Mais au-delà, la coopération inter-méditerranéenne est fondamentale pour l'avenir de la Corse. Je porte personnellement le projet européen Odyssée qui permettra une mise en réseau des ports méditerranéens, notamment avec l'Italie et la Sardaigne, et une découverte de l'intérieur de l'île à partir des ports de plaisance.**

**[RETOUR](#)**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Oui, dans le cadre du respect des droits actuellement en vigueur et du contrôle de légalité exercé par les services de l'Etat. Ces mesures devraient être étendues aux Collectivités comme pour les entreprises et également aux services de l'Etat. Dans de nombreux autres domaines en matière d'environnement et d'urbanisme par exemple.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Est résident en Corse, celui qui peut justifier d'un domicile, du paiement de ses impôts locaux et de son inscription sur les listes électorales.**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**Pas en tant qu'Institution. Il appartient à chacun de se déterminer en fonction de son engagement politique et de ses convictions. En tant que Président du Modem corse, bien évidemment.**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de groupements de communes ? **(d)**

**Le problème des compétences est un faux problème. Tout élu du suffrage universel peut et doit se saisir de toutes les compétences dans le respect du mandat de représentation donné par ses électeurs. L'Institution Territoriale a tous les moyens lui permettant d'étendre ses compétences encore faudrait-il qu'elle exerce déjà pleinement celles qui lui sont octroyées de par le Statut. Sinon, elle doit jouer un rôle de facilitateur et de chef de file dans le cadre du principe de subsidiarité en impulsant les politiques à mettre en œuvre en collaboration avec les autres Collectivités. De peur de me répéter, je dirais là encore que c'est une question de volonté politique, l'organisme de coordination entre la CTC et les 2 Conseils généraux ne s'est jamais réuni au cours de la dernière mandature !**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Le CESC est une des deux Assemblées reconnue dans le Statut de la Corse ; son rôle est défini comme consultatif. Dans le respect de ce Statut rien n'empêche aujourd'hui de saisir le CESC de toutes les questions jugées opportunes et de suivre ses conseils et recommandations. C'est encore une question de volonté politique.**

**RETOUR**

## LA DEMOCRATIE

### DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**La mixité va se promouvoir d'elle-même comme le montre l'importance prise par les femmes dans la vie politique insulaire. Leur accession à des postes de responsabilité y compris exécutives permettra de dépasser j'en suis sûr les limites de la loi sur la parité qui était une bonne chose.**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Oui, à condition de ne pas faire une nouvelle usine à gaz et que le cadre ne soit pas contraignant. Afin de favoriser le devoir de citoyenneté des jeunes et de les intéresser à la politique et à la gestion des affaires de la « Cité » et afin de sensibiliser les élus en charge de la gestion de la Collectivité aux problèmes de la jeunesse.**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**Oui, pour les élections locales dans le cadre des lois françaises et européennes en vigueur et dans le respect du statut de résident défini ci-après. J'aurais d'autres priorités dans le cadre de ce droit non utilisé par l'Assemblée de Corse sauf pour les poissons et les sangliers, notamment celui d'obtenir une autonomie financière et fiscale de la Corse afin de rétablir les finances de la Collectivité !.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**La limitation actuelle à un mandat exécutif est amplement suffisante. Je ne vois pas en quoi mon mandat de maire serait incompatible avec un mandat de Conseiller Territorial, au contraire il me permet de rester proche des réalités du terrain.**

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESSC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**Je répondrai à cette question par la suite.**

## **DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Aucune mesure particulière, c'est encore une fois une question de volonté politique et de conception de la démocratie. Le développement durable et encore plus dans le cadre d'un plan de développement sur le long terme, demande la prise en compte de la participation et l'adhésion de la société civile et des citoyens aux processus de décision. Des organismes représentatifs existent, des corps institués également et vous êtes bien placés pour savoir que les associations représentatives aussi !**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Un bilan annuel qui ne soit pas de l'auto promotion ! Je vous renvoie à ma profession de foi et à mes engagements : « Parce que nous voulons :**

- une Corse authentique qui respecte et valorise sa langue, sa culture, sa terre, son agriculture, son patrimoine historique et naturel**
- une Corse responsable qui définit les droits et les devoirs de chacun, qui permet à tous ses membres de participer à la vie de la communauté et qui demande à ses élus d'être comptables de leur gestion**
- une Corse solidaire qui maintient sa cohésion sociale par la protection des plus fragiles, l'équilibre démographique et écologique, ses services publics, un aménagement équitable du territoire et le renforcement du lien entre les générations**
- une Corse ouverte sur l'extérieur qui travaille en partenariat direct avec l'Union Européenne et les autres Régions méditerranéennes**
- une Corse dynamique tournée vers l'avenir qui investit sur sa jeunesse à travers la formation, les nouvelles technologies, la recherche et la création d'activités et d'emplois dans des secteurs innovants et à forte valeur ajoutée**
- une Corse forte, avec une Collectivité Territoriale autonome en matière financière et fiscale et qui assume pleinement toutes ses compétences dans le cadre du Statut Particulier dont dispose notre île**

**Nous nous engageons :**

- à être présents à l'Assemblée de Corse et à défendre les intérêts de la Corse et de tous les Corses en élus responsables et selon les convictions qui nous animent**
- à être accessible à tous les citoyens, à être à leur écoute et à rendre compte régulièrement devant eux de nos activités**
- à ne mettre en œuvre que des projets écologiquement et socialement responsables, qui préservent le capital naturel et culturel de notre communauté et des générations futures. En votant pour nous, vous votez pour vous »**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**L'opposition a des moyens en fonction de sa représentativité. Elle n'est pas privée de parole et elle peut s'exprimer librement dans l'hémicycle et dans les médias. On le voit également au niveau national, mais le fait majoritaire et la pratique du pouvoir prennent toujours le dessus quelque soient les mesures et bonnes résolutions en vigueur. Une meilleure organisation des relations avec les médias dotée de moyens égaux pour tous au sein de l'Assemblée de Corse permettrait de résoudre ce type de problème.**

## **DEMOCRATE ET ECOLOGIQUE – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**A part protester publiquement et collectivement les lois en vigueur nous ont démontré les difficultés de l'exercice. Cela n'est malheureusement pas nouveau et tient autant de la malveillance et de l'ostracisme qu'à de mauvaises informations. Je pense que l'évolution de la société corse et l'arrivée de nouvelles générations permettront de régler progressivement ce type de problème.**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**L'Institution Territoriale ne peut engager ce type d'action que par la volonté majoritaire de ses élus. L'Assemblée de Corse doit être un lieu de débat démocratique où tous les problèmes de la société corse peuvent être débattus librement.**

**[RETOUR](#)**

## LA DEMOCRATIE

### FEMU A CORSICA

#### **La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCO, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

#### **AMELIORATION DES PRATIQUES ET DES REGLES DEMOCRATIQUES**

**La résolution des problèmes collectifs de la société corse passe par l'amélioration des règles et des pratiques politiques. Quelques mesures simples, ne remettant pas en cause le principe de représentativité, permettraient une transformation significative du pouvoir local :**

**- En l'absence actuelle de loi, fixer les règles et le contenu de la fonction électorale par une charte des élus limitant le cumul des mandats dans le nombre et la durée, en imposant aux élus de rendre des comptes et en évaluant régulièrement la mise en place et l'efficacité des politiques engagées. C'est une offre sur laquelle nous nous sommes engagés dès aujourd'hui**

**- Réorganiser et simplifier la CTC et ses offices dont la multiplication et l'autonomie, ne favorisent pas la transparence du système**

## **FEMU A CORSICA - DEMOCRATIE (Suite)**

- Réfléchir à une structure régionale pour la mise en place et l'animation du débat participatif et favorisant , dans les échelons infra territoriaux, la participation citoyenne. Inviter, comme nous l'avons fait depuis plus d'un an au sein de « l'Espace de convergence », les membres de la société civile à participer à l'élaboration d'une politique de projet pour une Corse plus démocratique. Cet espace de réflexion et de propositions, afin de définir et de réaliser notre projet commun, permettrait notamment un travail plus spécifique en commission sur la définition d'un statut de résident , les actions dédiées à la jeunesse, la lutte contre la précarité... en intégrant les acteurs de terrain aux prises de décision .
- Encourager la mixité à tous les niveaux au sein de l'institution territoriale et saisir l'Etat de la nécessité d'introduire la mixité lors des élections des Conseils généraux, au sein de l'Exécutif de l'Assemblée de Corse ; nous ferons de même pour le cumul des fonctions (On a vu en Corse un homme politique cumulant 17 fonctions dont certaines très importantes !!!!!)
- Redonner à un CESC, anémique, dévalorisé, toute sa place, par l'attribution de moyens matériels et humains conséquents et son insertion réel dans le processus de décision ; le CESC doit notamment, dans le cadre de l'élaboration des politiques régionales, être totalement associé à l'exercice de prospective, afin que celui-ci soit éclairé en amont par la contribution des différentes forces qui représentent l'institution
- Participer naturellement à toutes les luttes contre les pratiques et les projets liberticides en Corse et dans le monde (abus scandaleux de la garde à vue par exemple) ; combattre sans ménagement toutes les juridictions d'exception comme la 14<sup>ème</sup> section du Parquet de Paris, la Cour d'Assises spéciale....

**RETOUR**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### FEMU A CORSICA

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

#### **QUESTIONS SOCIALES? DROIT AU TRAVAIL? PRECARITE...**

**Aujourd'hui le contexte de la crise et la situation sociale qui se dégrade de jour en jour, imposent aux politiques d'apporter des réponses concrètes aux difficultés majeures que connaît une grande partie de la société.**

**Notre projet s'inscrit dans la durée avec une finalité forte « Mieux vivre ensemble ».**

**Cette recherche permanente d'un nouveau contrat social est au cœur du projet de « FEMU A CORSICA ».**

**Notre programme politique se fixe un objectif : engager une véritable politique de cohésion économique et sociale qui garantisse à tous une répartition équitable des richesses.**

**Cela passera par une maîtrise de la dépense publique, une réforme de la politique territoriale, un redéploiement des politiques structurelles et un réaménagement organique des grandes institutions (ODARC, OEHC, ATC, OEC...).**

**Ensemble, nous voulons :**

- garantir à chaque insulaire, sur sa terre, des droits fondamentaux : droit au logement, au travail, à l'éducation et à la formation, à la santé ;**
- garantir le respect des minorités, le droit à la différence, la mixité dans une société laïque ;**
- élaborer un projet où l'économie serait au service de l'homme et non l'homme au service de l'économie.**

**La conditionnalité « droits de l'Homme » des aides accordées par la CTC aux entreprises peut être envisagée à travers des recommandations et une Charte reprenant les grands thèmes (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal, respect de l'environnement....).**

## **FEMU A CORSICA – LES QUESTIONS SOCIALES (Suite)**

Depuis sa création, nous soutenons activement l'action du Collectif Immigration choisie : la honte !auquel le P NC et A Chjama naziunale ont adhéré. De même, notre mouvement politique est régulièrement présent aux côtés des associations et des syndicats dans l'ensemble de leur lutte basée sur des valeurs communes (Lutte contre l'incinérateur, action sociale, défense de la démocratie, Front uni contre ce Padduc...)

Le CESC doit être saisi afin de réaliser une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère, la précarité, et tout domaine concernant notre société ; Pour cela il doit bénéficier de l'appui logistique de l'institution : réalisation d'audits par thèmes (aspects démographie / technique / économique / financier) de manière à dresser un état des lieux précis et mesurer les perspectives d'évolution sur le court et le moyen terme.

**[RETOUR](#)**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### FEMU A CORSICA

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Les relations politiques, commerciales et culturelles doivent se renforcer vers la Méditerranée et le reste du monde, dans la perspective d'une interconnexion et d'une collaboration, réfléchies et fructueuses. Cet impératif impose une remise en cause de l'idée de Région et des rapports de celle-ci avec l'Etat et l'Union Européenne. On pourra alors se défaire de la bipolarisation Etat/Ile de Corse, schéma stérile, antagoniste, auquel il nous faut proposer une issue.**

**Il est essentiel, de ce point de vue, de jouer la dimension stratégique de la Méditerranée, en la sortant des cadres de référence convenus et conventionnels. La Méditerranée doit être réintroduite dans le devenir de la Corse comme échelle de référence pour une rupture avec des perspectives aujourd'hui, tracées par les pouvoirs centraux et largement asservies aux intérêts des propriétaires/gestionnaires des capitaux financiers.**

**Nous devons renforcer la présence de la CTC auprès des instances européenne. Nous proposons de réfléchir à une continuité territoriale européenne (Toscane, Ligurie, Sardaigne...) et de créer une Eurorégion corso-sarde.**

**Femu a Corsica est prêt à soutenir et à participer à des initiatives de la société civile méditerranéenne et de la Ligue des Droits de l'Homme qui pourraient être organisées en Corse aussi ; y compris des actions spécifiques organisées en direction de la jeunesse, la paix en Méditerranée, le respect des Droits de l'Homme, le développement durable, la protection des patrimoines culturels et naturels...**

**[RETOUR](#)**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Cette idée émane de notre réflexion ; nous la défendons depuis maintenant deux ans et demi et nous nous félicitons qu'elle soit à présent reprise par la majorité des candidats. Notre idée est d'inscrire pleinement la Corse dans son environnement méditerranéen, d'offrir un nouvel horizon et une nouvelle frontière à notre jeunesse, une ambition méditerranéenne créatrice d'activités et d'emplois pour tous, qui ouvrira largement les portes et les fenêtres et qui fera de notre île un modèle de réussite en Méditerranée.

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

**Diplomatie régionale –Continuité territoriale européenne – Création de mesures spécifiques en faveur de l'environnement tel que l'approvisionnement en eau des régions connaissant des épisodes de sécheresse sévères ou encore, la création d'une force d'intervention méditerranéenne basée en Corse de lutte contre les pollutions par hydrocarbures (basée sur le principe d'éco-compensation) – Généralisation de l'usage du Corse dans la société afin de faciliter notre apprentissage des langues romanes.**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

**On ne peut imposer la vision d'une Méditerranée unie à une jeunesse qui refuse de communiquer avec l'autre. Les réunions de la « veille sociale permanente » seraient de nature à confronter les jeunes Corses issus d'origine diverses et à les faire travailler ensemble sur des sujets fédérateurs. Au-delà, notre projet pour la Corse (consultable sur notre blog : [www.forzacorsica.com](http://www.forzacorsica.com)) a pour ambition de proposer un nouvel horizon en Méditerranée à notre jeunesse de nature à créer de l'activité et de l'emploi.**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

**La résolution des grands problèmes ne peut se régler qu'au niveau méditerranéen. Nous devons établir des liens et des échanges réguliers et institutionnalisés avec les régions méditerranéennes. Créer et pratiquer une ambitieuse « diplomatie régionale » vers les régions voisines, est indispensable, si l'on veut replacer la Corse dans les grands courants économiques, commerciaux et culturels. Les enjeux de coopération méditerranéenne sont immenses et constitueront l'œuvre exaltante de « l'Union pour la Méditerranée », dans laquelle la Corse peut faire entendre une voix singulière. Quant à influencer sur la politique d'Etats souverains en Méditerranée en matière de droits de l'Homme, force est de constater qu'une nation telle que la France, qui se réclame des valeurs humanistes, ne s'y risque quasiment jamais. En revanche, nous serions effectivement favorables au développement d'actions de la société civile méditerranéenne allant dans le sens des valeurs d'Humanisme et de respect des libertés que nous défendons, nous les soutiendrons qu'elles soient organisées en Corse ou en lien avec la Corse.**

## **FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE – MEDITERRANEE (Suite)**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? (e)

**Non seulement nous y sommes favorables, mais c'est ce que nous avons initié avec le cercle de réflexion « Demain la Corse ». A notre modeste échelle, nous avons organisé un colloque sur la place de la Corse en Méditerranée durant lequel plusieurs intervenants avaient eu l'occasion de s'exprimer.**

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient donc durant cette campagne comme un leitmotiv ; certains découvrent ce thème à cette occasion, pour « Demain la Corse –Forza Corsica » il est, avec l'environnement, un des piliers sur lequel notre projet est fondé. La Corse a une position centrale en Méditerranée qui, dans les faits, ne se traduit par aucun projet ambitieux de coopération. Nous souhaitons lui redonner toute son importance en nous appuyant sur des réalisations concrètes. C'est en travaillant ensemble que les hommes apprendront à se connaître et à se respecter.**

**[RETOUR](#)**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Cette idée généreuse mérite de travailler avec tous les partenaires en vue d'élaborer des mécanismes efficaces. Nous nous engageons, en cas d'élection, à mettre en place (avec la LDH en tant que correspondant qualifié) les conditions de respect de ces mécanismes.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Le statut particulier de la Corse dote la CTC d'un pouvoir d'adaptation législatif dans le cadre, bien évidemment, de la Loi française et des réglementations européennes. L'idée d'un statut de résident « régional » peut être à développer dans le cas où il serait juridiquement valable au niveau des instances européennes. Toutefois, nous devons intervenir pour favoriser les conditions des gens vivant en Corse notamment dans le domaine du logement ; pour cela, un établissement foncier relevant de la CTC est l'outil nécessaire pour la régulation du marché et la lutte contre la spéculation.**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**Il s'agit d'un combat relevant de la relation Etat/ « collectif immigration choisie la honte ! ». En revanche, il appartient à l'Institution territoriale que l'avenir de chaque personne en situation régulière en Corse soit assuré dans la dignité et dans le développement impulsé par l'insertion dans la Méditerranée.**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de groupements de communes ? **(d)**

**La CTC ne doit pas s'abriter derrière l'absence de compétence prévue par les textes dans les domaines essentiels pour la vie de chacun et notamment les plus démunis, pour ne pas agir. Le statut particulier prévoit que la CTC s'occupe des affaires de la Corse ; les questions visées en font partie au plus haut chef. Il faut donc intervenir en coordination et en impulsion des acteurs existant afin de négocier le transfert d'une grande partie de ses compétences à la Région.**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Le CESSC a vocation à traiter cette question. Il faut arrêter d'analyser les choses et désormais agir ; ce sera à la future Assemblée de traiter ces questions avec l'Etat au plus haut niveau. Le CESSC sera naturellement associé à la démarche.**

**RETOUR**

## LA DEMOCRATIE

### FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE

#### La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

« Forza Corsica - Demain la Corse » a intégré depuis bien longtemps ces notions de diversités sociale et culturelle au sein de ses équipes de travail. Ainsi, les femmes qui se trouvent sur notre liste ne sont pas des « épouses de » ou des « filles de » mais des membres à part entière d'un groupe qui a travaillé sur des objectifs communs. Leur présence n'est pas le fait d'une loi mais bien celui de leur volonté à s'impliquer en tant que citoyenne dans l'avenir de leur région. Elles sont tout simplement issues de la société corse dans sa diversité sociale et géographique. Les lois en la matière sont souvent détournées de leur objectif initial (c'est flagrant pour la loi sur la parité) et il ne nous semble pas souhaitable de continuer dans ce sens-là sauf à vouloir se donner bonne conscience et ne pas regarder la réalité telle qu'elle est. Il en va de même pour la mixité sociale ou encore la zone géographique d'origine de nos membres. Nul n'est besoin d'être en Corse depuis des siècles pour y être viscéralement attaché et pour se soucier de son avenir commun. Il nous semble donc, que la promotion de la mixité au sein de l'Institution Territoriale ne peut se faire que par le moyen du vote démocratique afin qu'elle soit légitime et acceptée par tous. N'en doutez pas, les femmes de la liste « demain la Corse – Forza Corsica » qui seront élues, sauront faire entendre la voix de l'intérêt général de la Corse, trop souvent délaissé au profit d'enjeux politiques.

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

Nous proposons dans notre projet d'intervenir en amont des crises qui peuvent secouer notre société. Nous avons ainsi suggéré la création d'une « veille sociale permanente » qui serait de nature, par la rencontre et le dialogue, à désamorcer les conflits sociaux. La Jeunesse serait bien évidemment appelée régulièrement à siéger lors de ces tables rondes qui, pour être efficaces, devront se tenir plusieurs fois par an. Ces rencontres de nature diverses seront synthétisées lors d'une « conférence sociale annuelle » menée par le CESSC modifié (voir plus bas). Les orientations issues de cette nouvelle conférence territoriale de gouvernance économique partagée, dans un esprit de tolérance, de transparence voire de pédagogie, devront être publiquement exposées puis validées, in fine, par l'Assemblée de Corse. La prise en compte de la jeunesse sera, dans le cadre de ce nouveau CESSC modifié, traitée comme un thème à part entière.

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

Les étrangers faisant partie de l'Union Européenne et résidant en Corse possèdent déjà le droit de vote même s'ils ne peuvent être présents sur des listes aux élections territoriales. Pour les étrangers hors UE, le droit de vote ne leur est pas accordé. Dans ce cas précis, le droit de vote s'acquiert avec l'obtention de la nationalité française qui doit résulter d'une volonté de l'intéressé de s'intégrer au sein d'une communauté et d'en respecter les valeurs ; il ne pourrait s'agir uniquement d'une banale formalité administrative.

## **FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE – DEMOCRATIE (Suite)**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**Nos colistiers sont des femmes et des hommes totalement neufs en politique et qui travaillent au quotidien. Leur implication au sein de « Demain la Corse – Forza Corsica » relève d'une réflexion pour l'intérêt général et non pour une micro-région ou encore moins pour des intérêts particuliers. Leur élection au sein de l'Institution régionale se traduira donc par l'exercice plein et entier de leur mandat.**

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Une des propositions forte de notre projet est la réforme qui doit être mise en place pour que le Conseil actuel puisse être le fer de lance de réflexions prospectives, de missions exploratoires et d'évaluation des politiques publiques. Dès le début de son mandat, le 18 juillet 2007, dans la lettre de mission adressée à M. Edouard Balladur, président du Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Vème République, le Président de la République exprimait son souhait « que le rôle du Conseil économique et social soit modernisé et valorisé, et notamment qu'il soit une enceinte privilégiée de débat et de concertation sur les questions essentielles de développement durable ». Le CESCC deviendra donc le Conseil Economique Social et Environnemental de la Corse, il sera un acteur de premier plan du développement durable, il aura pour rôle d'orchestrer les réunions de travail de la « conférence sociale annuelle » et sera également en charge de l'évaluation des politiques publiques en Corse.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**Des moyens permettent déjà à l'opposition de s'exprimer, il appartiendra à l'exécutif d'aller au-delà en offrant une tribune plus visible.**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Le racisme d'où qu'il vienne doit être combattu. La CTC a le devoir d'épauler fortement les associations de lutte contre l'intolérance lorsque leur combat est juste et débarrassé de toute arrière-pensée politique. Nous nous associerons systématiquement à toutes les plaintes déposées en ce sens par des associations telles que l'Observatoire Corse Corsu e Fieru, le cercle Moro Giafferri... Au-delà de tout ça, nous devons apprendre à aller de l'avant en tendant vers l'excellence sans s'occuper du regard des autres.**

## **FORZA CORSICA – DEMAIN LA CORSE – DEMOCRATIE (Suite)**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**La loi est la même sur tout le territoire de la République, son application doit être la même. En ce cas de non respect de la dignité humaine, de la violation de la présomption d'innocence, ou de placement en garde-à-vue abusif, il est du devoir de l'Institution Territoriale de faire entendre clairement et fortement son indignation à ce sujet, en utilisant tous les moyens dont elle dispose afin de faire cesser cet état de fait.**

**[RETOUR](#)**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### FRONT DE GAUCHE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Les élus du groupe CRC s'étaient engagés à faire entendre la question sociale à l'Assemblée de Corse. Ils (ont respecté cet engagement) y sont partiellement parvenus même si ils n'ont pas toujours été suivis par les autres groupes de l'Assemblée, de la majorité comme de l'opposition. Cet engagement est d'autant plus renouvelé que la crise s'accroît notamment sur les plus faibles.**

**Nous faisons partie de ces citoyens qui considèrent que l'action sociale devrait être une priorité de l'action publique. Nous (préconisons) défendons les mesures d'aide aux entreprises qui sont assorties de contreparties sociales et notamment la création d'emplois pérennes. Le respect des conventions collectives et du droit du travail reste aussi une priorité. (des droits nouveaux**

- Le PCF est partie prenante du collectif immigration choisie la honte ! et participe à chacune de ses initiatives.
- La CTC doit exercer pleinement ses compétences. Cela ne l'empêche pas – au contraire – de revendiquer des améliorations dans l'exercice des compétences de l'Etat et des transferts financiers correspondant réellement aux compétences transférées. La coopération entre les différentes collectivités est à développer pour donner de la cohérence aux actions publiques et pour dépasser le campanilisme.
- La saisine du CESC serait tout à fait légitime mais cette saisine devrait s'effectuer en liaison directe avec les élus de l'Assemblée (par exemple avec des commissions mixtes) pour impliquer également directement ces derniers sur un sujet d'une telle importance. D'autant plus qu'on peut rappeler que le groupe CRC a déjà déposé une motion contre la vie chère en Corse, motion qui n'a pas été adoptée grâce aux voix de la majorité de droite mais aussi de l'abstention de groupes de l'opposition pour qui, semble-t-il, le problème de la vie chère ne serait pas une priorité.

**[RETOUR](#)**

# LA DEMOCRATIE

## FRONT DE GAUCHE

### **La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**Mixité : il ne peut y avoir de mixité réelle s'il n'y a pas d'égalité entre les Hommes et les Femmes. Il faut donc lutter contre les discriminations sexistes qui existent au sein de la société, notamment sur le terrain social où les femmes, pour des emplois et des formations équivalentes, perçoivent un salaire inférieur aux hommes, accèdent moins aux postes de responsabilité et souffrent fortement du temps partiel imposé.  
Proposition n°18**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Conseil consultatif de la jeunesse : Réponse positive, bien sûr, mais uniquement si ce conseil est consulté concrètement et non comme une nouvelle structure alibi. Proposition n°1**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**Droit de vote des étrangers résidant en Corse : OUI. Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de Loi en ce sens.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**Droit de vote des étrangers résidant en Corse : OUI. Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de Loi en ce sens. cumul des mandats (Statut de l' élu). La mission de l' élu territorial a une vocation régionale et non pas de promotion de sa ville ou de sa micro-région d'origine. Parallèlement, il faut veiller à un équilibre de développement et d'investissements sur toute la Corse, ce qui manifestement n'a pas été réalisé par la majorité sortante.**

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESSC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**CESSC : Le CESC est le 3<sup>ème</sup> organe de la CTC. Il a été instrumentalisé par les Exécutifs de droite (il a été dévalorisé parce qu'il n'a jamais été considéré comme un interlocuteur valable susceptible de contribuer à la réflexion des élus) comme un lieu éventuel de contre-pouvoir et non pas comme un organe consultatif représentatif de la société civile. Le budget de fonctionnement du CESC provient du budget de la CTC et est donc voté par l'Assemblée de Corse. Il convient donc de veiller à ce que ses moyens permettent un fonctionnement normal et ne soit pas utilisé comme une distribution de prébendes. Il faudra également améliorer les délais de saisine et les conditions d'une meilleure écoute des avis formulés.**

## **FRONT DE GAUCHE – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Participation des citoyens : Nous contribuons à promouvoir la démocratie participative (Proposition n°1). Nous l'avons démontré avec la constitution de la liste Front de gauche pour changer la Corse. Des outils existent : ils doivent être mieux utilisés et développés (enquêtes publiques, réunions publiques etc.). Il faut aussi pour cela – et c'est primordial – lutter pour la transparence des débats et des décisions politiques.**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Evaluation : Il est trop facile, comme l'affirment nombre d'élus et de mouvements politiques, de limiter le contrôle des citoyens au verdict des élections à chaque échéance électorale. La culture de l'évaluation est à développer, là encore dans la transparence. Nos élus continueront leur pratique de compte-rendus réguliers de mandat et de bilans d'étape. Il s'agit de mesurer l'impact des politiques et des mesures prises et non, évidemment, de mettre en place une normalisation des conduites et des comportements.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**Expression de l'opposition : Dans le respect du débat démocratique, les groupes d'opposition pourront s'exprimer dans les publications de la CTC. Cela existe déjà mais il faut faire plus.**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Propos négatifs envers la Corse : La réponse n'est pas ethnique (dans une opposition sclérosante entre deux formes de nationalisme), elle est de caractère politique. Prenons par exemple, l'absence de reconnaissance de la date du 9 septembre dans des publications nationales sur le Résistance ou l'occultation de nommer Ajaccio comme 1<sup>ère</sup> ville de France libérée. Nous continuerons d'intervenir avec les associations concernées sur ces questions.**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**Action contre l'arbitraire : toutes les atteintes aux libertés, toute pratique d'arbitraire sont à combattre. Notre engagement sur cette position reste sans faille et nous pensons, entre autres, à notre combat pour la libération du jeune Franco-Palestinien, Salah Hamouri, emprisonné depuis 1800 jours en Israël.**

**RETOUR**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

**Nous voulons faire de la Corse un exemple en matière d'environnement et un grand pôle de préparation sportive pour toute la Méditerranée**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

**Nous allons prioritairement travailler sur le problème de la jeunesse corse qui aujourd'hui est touchée par une perte de valeur sans précédent qui engendre les problèmes de la drogue et de l'alcool .**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

**Oui.**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

**En priorité, nous nous attacherons à défendre les droits des salariés et les acquis sociaux en Corse.**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Oui, l'ouverture sur le monde nous intéresse sans perdre notre âme.**

**RETOUR**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Nous sommes pour la mise en place d'une commission d'enquête de contrôle des aides publiques dans tous les secteurs de la société.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Nous favoriserons les résidents dans certains domaines prioritaires : dans le logement, l'emploi, les transports (tarifs dans le maritime, aérien et ferroviaire)**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**La précarité touche de nombreux corses donc on peut se demander si la Corse peut raisonnablement absorber tous les sans papiers. A notre avis, il nous paraît illusoire de régulariser tous les sans papiers. Par contre, nous sommes contre toute déportation comme l'état l'a fait avec les Kurdes qui ont dernièrement débarqués en Corse. Sur cette opération, l'état a été en dessous de tout et les élus de la Collectivité Territoriale de Corse totalement absents. Bravo pour l'hospitalité corse.**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**

**Pour nous, le bilan est négatif et nous demandons la création d'un office de la précarité qui sera en charge de s'occuper des logements et de l'insertion.**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**OUI, nous sommes également favorables à un blocage des prix pour une période de 5 ans car l'écologie sociale c'est un système qui permet aux petits revenus de vivre dignement et de s'épanouir ; C'est les seniors qu'on respecte. C'est un logement décent accessible à tous. C'est une société où la sécurité dépasse le monopole des beaux quartiers.**

**RETOUR**

## LA DEMOCRATIE

### LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**Elle existe déjà. A chacun de s'investir.**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Oui, tout ce qui permet de mieux comprendre la jeunesse et faciliter son épanouissement obtiendra notre soutien inconditionnel**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**Non, les étrangers n'ont pas à décider de notre destin. Pour nous, ni l'Assemblée de Corse, ni les mairies, ni les cantons, ne peuvent être dirigés par des étrangers. Tout en les respectant, nous pensons que notre peuple n'est pas prêt à voir comme maire de Bastia, comme président de l'Assemblée de Corse ou comme président d'un Conseil général une personne de toute autre nationalité que la nôtre qui ne partagerait pas notre culture.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**Nous sommes contre le cumul des mandats. Une fonction d'élu suffit pour assurer pleinement sa fonction.**

Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESSC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**Contrôle de l'octroi de toutes les subventions publiques et la création d'un conseil des sages.**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Il appartient au peuple d'assumer son choix. L'assemblée de Corse est constituée de personnes élues sur un programme électoral. Chacun doit être responsable et respecter le choix de la majorité.**

## **LISTE ECOLOGIQUE PROTEGEONS LA CORSE – DEMOCRATIE (Suite)**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**La première, nous donnerons une conférence de presse tous les ans rendant compte de toutes les délibérations et les avancées et au quotidien, une lise à jour du site internet de l'assemblée. La deuxième, la retransmission par la télévision publique et la radio publique de tous les débats de l'Assemblée Territoriale de Corse. Le politique gagnerait beaucoup en crédibilité.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**Nous proposerons l'ouverture à l'opposition dans toutes les commissions par la présence d'un représentant.**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Nous nous élèverons personnellement contre toute agression envers notre peuple et sa culture qui entacherait son intégrité et son image.**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**Nous exigeons l'application de la loi en ce qui concerne le rapprochement de tous les détenus politiques et de droit commun ayant fait l'objet d'une condamnation et ceux dans l'attente d'un jugement afin d'éviter une double peine à leurs familles.**

**RETOUR**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### L'ALTERNANCE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

**Nous ferons en sorte que la Corse soit partie intégrante dans les institutions et organismes internationaux réunissant les régions de la Méditerranée, en particulier concernant le développement économique, les échanges culturels, la gestion écologique de l'eau, la défense des intérêts spécifiques des îles et des régions périphériques de l'Union Européenne... Nous inscrirons notre île dans le projet d'Union Pour la Méditerranée. Nous agissons pour renforcer les liaisons maritimes et aériennes avec des régions limitrophes telles que la Sardaigne et la Ligurie, par exemple en incitant la CCM à nouer des partenariats stratégiques lui permettant de créer des lignes euroméditerranéennes. Nous soutiendrons les initiatives de l'Université de Corse visant à établir des partenariats étroits avec les universités des régions méditerranéennes**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

**Comment pourrait-on envisager que la jeunesse ne soit pas au centre d'une politique d'ouverture et de partage ? D'autant que les jeunes sont particulièrement sensibles à l'idée de destin partagé. Aussi nous soutiendrons des projets portés par le milieu scolaire ou le monde associatif, ainsi que des manifestations culturelles ou artistiques à forte empreinte méditerranéenne.**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

**Nous sommes ouverts à aider les initiatives allant dans le sens d'un renforcement de la paix, de l'amitié entre les peuples, de la solidarité et des libertés au sein du monde méditerranéen.**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

**Tout en étant soucieux de ne pas empiéter sur la politique internationale ou la diplomatie qui relèvent de l'Etat ou sur l'action remarquable des ONG, nous sommes favorables à ce que la Corse fasse entendre sa voix dans le monde méditerranéen. Bien entendu, le vote d'une motion par l'Assemblée de Corse n'est pas à exclure, mais il convient d'avoir conscience des limites de ce mode d'intervention**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Nous y sommes favorables. Cela s'inscrit dans notre volonté de faire connaître la Corse et de la valoriser. La Corse a vocation à rayonner et à se situer dans des courants d'échanges.**

**[RETOUR](#)**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### L'ALTERNANCE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Nous appliquerons la loi. Celle-ci prévoit que les candidats susceptibles d'être aidés ou de remporter l'attribution de marchés, produisent les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents, prouvant qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Notre réflexion actuelle nous a conduit à préconiser des mesures ponctuelles, individuelles ou collectives, répondant à des besoins bien identifiés de la population insulaire. Ainsi, nous sommes favorables à des tarifs résident préférentiels en matière de transports extérieurs, à des délégations de service public maritime, aérien et ferroviaire dérogeant à la libre concurrence voulue par l'Union Européenne. Nous sommes également partisans de mesures fiscales spécifiques prenant en compte la réalité corse (en particulier en matière de financement de l'habitat social par la plus value immobilière...). Nous avons l'intention de réaliser ces intentions en accentuant la présence de la Corse à Bruxelles et au besoin en usant du pouvoir d'expérimentation législatif et réglementaire**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**L'Etat doit recentrer son action non pas sur la traque des sans-papiers, mais sur le démantèlement des réseaux de passeurs. Par ailleurs, il appartient aux pays riches d'aider au développement économique et social du Sud pour réduire les flux migratoires. Nous considérons que les sans-papiers doivent être traités dignement, que le cas par cas doit prévaloir et tenir compte de critères géopolitiques, humanistes, familiaux et culturels. En toutes circonstances, le respect de l'individu et ses proches doit l'emporter. L'éventuelle régularisation généralisée des sans-papiers résidant aujourd'hui sur le territoire national, exige une approche globale à l'échelle européenne et des dispositions préalables (étanchéité des frontières, coopération avec les pays d'origine...) qui ne sont pas encore réalisées.**

## **L'ALTERNANCE – LES QUESTIONS SOCIALES (Suite)**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de groupements de communes ? **(d)**

**La CTC doit intervenir dans les domaines de la solidarité sociale en usant au mieux des possibles transversalités de son champ de compétences. Nous agissons en ce sens, par exemple en créant un Fond Logement pour Tous pouvant en partie être alimenté par des prélèvements sur la plus-value immobilière. Par ailleurs, la Conférence de Coordination permettra à la CTC d'harmoniser ses interventions, en partenariat ou en tant que chef de file, avec les autres collectivités.**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESCC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Le CESCC peut se saisir de ces importantes questions. Nous serons attentifs aux enseignements de ses travaux. Nous sommes d'ailleurs favorables à ce que le CESCC soit consulté très en amont par la CTC sur les grands dossiers. Nous lui donnerons les moyens matériels et humains d'exercer pleinement son rôle consultatif.**

**[RETOUR](#)**

# LA DEMOCRATIE

## L'ALTERNANCE

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**Nous ferons en sorte qu'à compétences égales, la mixité s'applique dans toutes les instances de la CTC et tende vers la parité.**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Cela peut être envisagé dans le cadre du CESCC avec la création d'une section consacrée à la représentation de la Jeunesse. Nous ne souhaitons pas multiplier les structures mais renforcer, adapter ou dynamiser l'existant.**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**Nous sommes en principe favorables au droit de vote des non communautaires aux élections locales. Des critères encadrant l'exercice de ce droit seront cependant à définir, notamment la durée minimale de résidence sur le territoire national, le respect de la laïcité et la prévention du communautarisme.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**Les candidats présents sur notre liste ont pris l'engagement de siéger s'ils étaient élus. Ils se conformeront aux textes régissant le cumul des mandats.**

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**Nous demanderons au CESC de jouer pleinement son rôle en coordonnant des consultations globales et au plan micro régional. Les collectivités locales, les intercommunalités et les associations seront bien entendu associées aux travaux et aux débats.**

## **L'ALTERNANCE – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Nous utiliserons l'outil Internet pour permettre l'expression ou la contribution individuelle. Il va aussi de soi que les élus territoriaux devront prendre leurs responsabilités en faisant connaître leurs choix, car ils ont été mandatés par les électeurs pour cela et ont en charge d'œuvrer en faveur de l'intérêt régional.**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Nous serons attentifs aux indications fournies par la Chambre Régionale des Comptes. Nous activerons la Commission de Contrôle et d'Evaluation qui n'a jamais fonctionné. Par ailleurs, les offices et agences devront présenter tous les ans leurs orientations budgétaires, programme d'action et rapport d'activité. Enfin, nous ferons vivre la Conférence de Coordination prévue par la loi car il est grand temps d'assurer une action régulière de cette instance pour mettre un terme à l'enchevêtrement des compétences, désigner dans les domaines concurrents un chef de fil et harmoniser les politiques publiques.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**Tous les moyens mis à la disposition de l'opposition dans une assemblée délibérante que prévoit la loi, seront mis à disposition , cela ne souffre d'aucune discussion ! Nous veillerons aussi à faciliter les travaux des commissions et les moyens d'action des groupes politiques représentés à l'Assemblée de Corse. Enfin, nous pratiquerons la concertation très en amont pour ce qui concerne les grands dossiers.**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Il est du devoir de la CTC de protester publiquement, de déposer plainte et de se constituer partie civile dès lors qu'il est porté atteinte à la Corse et à ses intérêts.**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**Nous sommes hostiles à toute juridiction ou police d'exception. Cependant nos moyens sont limités et nous ne pourrions dénoncer les abus que par des motions ou des interventions publiques.**

**RETOUR**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### REUSSIR ENSEMBLE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? **(a)**

Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? **(b)**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? **(c)**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? **(d)**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? **(e)**

**Nous proposons la création d'une Euro région car il est indispensable que la Corse s'ouvre sur le monde et en particulier sur ses voisins méditerranéens. Nous pensons que certains de nos handicaps peuvent être dépassés en construisant une euro région qui serait un espace de projets et de développement territorial.**

**Comme un espace économique intégré : nouveaux échanges, débouchés – Comme une coopération universitaire renforcée pour un pôle d'excellence – Comme un espace culturel avec échanges de pratiques, de savoir faire pour faire connaître nos traditions et les enrichir – Comme un espace de nouveaux transports : développement de lignes avec la Sardaigne notamment.**

**La jeunesse est bien entendu un public cible de cette promotion de l'Euro méditerranéen et il faudra notamment développer des bourses à la mobilité vers ces destinations et concevoir un fort partenariat avec les différentes universités (échanges de pratiques professionnelles, débouchés...) ; d'autres moyens de promotion devront également être envisagés pour permettre à l'ensemble de la société civile de s'approprier cette approche.**

**L'Institution territoriale a pour rôle de s'intéresser à l'ensemble des enjeux qui touchent notre île, et la Social Démocratie a prouvé en Europe sa capacité à construire la paix et nous nous inscrivons pleinement dans ce contexte. Cependant il convient de rappeler que les compétences de l'Assemblée de Corse sont encadrées et que les motions sur des sujets de société restent trop souvent des vœux pieux. Dans une optique de faisabilité opérationnelle, l'option de l'organisation de colloques est une piste concrète et intéressante qui permettrait de véhiculer des échanges en Méditerranée et sensibiliser aux problématiques de paix et de rapprochement entre les cultures et les peuples.**

**RETOUR**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### REUSSIR ENSEMBLE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de regroupements de communes ? **(d)**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Il faut lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes et nous ne pouvons accepter qu'un salarié ne puisse pas bénéficier de protection sociale et des droits inscrits dans le code du travail. Il faut réfléchir à des modes de contrôle plus poussés et nouer des partenariats étroits avec le service public de l'emploi dans ces domaines d'intervention. Le schéma de développement économique devra prendre en compte ses problématiques tout en veillant à la mise en place d'une ingénierie territoriale à la hauteur des enjeux.**

**Concernant la problématique du foncier, il est urgent d'agir pour lutter contre la spéculation foncière et empêcher que notre terre soit livrée à des prédateurs. Nous préconisons la création d'un établissement public foncier régional mais aussi la mise en place d'un véritable appui aux communes et aux intercommunalités dans l'élaboration des documents d'urbanisme.**

**Sur la mise en place d'un statut de résident : la mesure peut avoir des effets bénéfiques et pour notre part nous préconisons une durée de résidence de 5ans. Mais il faudra avant toute chose établir un tableau de bord précis de la pression foncière et ce en fonction des micro territoires et de leurs réalités. Il faut se poser la question du développement du rural et des conditions à remplir pour y arriver, puisque la problématique n'est pas la même que pour le littoral. Dans cette optique le statut de résident peut apparaître comme un frein voire une entrave à ce développement du rural et il faudra donc adapter la mesure aux réalités.**

**En terme de faisabilité, il faudra également garder à l'esprit que la constitution européenne ne nous permet de l'instaurer et qu'il faudra demander un régime dérogatoire. La CTC doit être chef de file et Matrice de la politique insulaire dans le droit fil de ce qu'a initié le processus de Matignon, il faudra par exemple, faire fonctionner des outils comme la conférence de coordination pour agir de concert avec l'Etat et les autres collectivités. C'est à nous de dégager nos priorités régionales et leur définition doit faire l'objet d'une large concertation.**

**Concernant la problématique de la vie chère, il faut une analyse exhaustive sur les mécanismes de fixation des prix et de concurrence sur notre territoire. Il faudra également poursuivre les travaux déjà entrepris (demande de Vanina PIERI à l'office des transports) sur les mécanismes de régulation territoriale pour qu'elle réponde à son objectif premier à savoir le handicap de l'insularité pour être au service de la Corse et des Corses.**

**[RETOUR](#)**

## LA DEMOCRATIE

### REUSSIR ENSEMBLE

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**La CTC a besoin aujourd'hui d'une nouvelle gouvernance capable de traiter les territoires à égalité tout en tenant compte de leurs spécificités et des besoins des habitants. L'institution régionale devra relever le défi de la démocratie participative et développer une politique de territorialisation au service des territoires. Le CESC devra être davantage associé à la vie de l'institution et prendre toute sa place d'organe consultatif. L'élaboration du Padduc devra être plus collégiale, en associant l'ensemble des collectivités mais aussi les composantes de la société civile que sont notamment les syndicats et les associations. Nous devons mettre au centre de nos priorités l'économie productive dans toutes ses dimensions – agriculture, artisanat, tourisme durable, secteur industriel – pour développer nos filières et les rendre compétitives. Nous devons réguler le marché local pour garantir une juste répartition des richesses créées entre producteurs et distributeurs. Une évaluation des politiques publiques menées dans les grands domaines d'intervention devra être mise en chantier dès 2010 sur la base d'une démarche travaillée en commission organique avec l'ensemble des groupes politiques pour permettre une véritable appropriation des contraintes et des marges de manœuvre de l'institution.**

**[RETOUR](#)**

## RESITUER LA CORSE DANS SON ENVIRONNEMENT MEDITERRANEEN

### RASSEMBLER POUR LA CORSE

**Resituer la Corse dans son environnement méditerranéen revient comme un leitmotiv dans de nombreux débats**

Quels sont les grands axes de votre programme qui prennent en compte cet ancrage méditerranéen ? (a)  
Allez-vous organiser des actions spécifiques en direction de la jeunesse pour promouvoir l'idée de destin partagé en Méditerranée ? (b)

**La Méditerranée est notre espace géographique naturel mais la Corse, paradoxalement, lui a souvent « tourné le dos » dans l'histoire; cette attitude n'est plus de mise en raison de l'intégration européenne d'une part et de la prise de conscience, d'autre part, d'un destin partagé. Et ce sentiment d'un destin partagé ne prendra vie, en effet, que par une action volontaire en direction de la jeunesse. Nous avons, pendant la dernière mandature, jeté les bases de la coopération avec nos voisins immédiats, Italiens et Espagnols notamment, que ce soit dans le cadre des programmes européens ou avec l'initiative, par exemple, du Parc marin des bouches de Bonifacio. Il nous faut maintenant aller plus loin et aussi avec cet « étranger proche » qu'est la rive sud de la Méditerranée, les pays du Maghreb. Si nous voulons une Corse exemplaire en Méditerranée, elle doit l'être aussi par sa coopération transfrontalière.**

Etes-vous prêts à soutenir et à aider des initiatives de la société civile méditerranéenne, le réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme par exemple, qui seraient organisées en Corse ? (c)

**Nous sommes tout disposés à aider les initiatives qui vont dans le sens d'une meilleure compréhension entre les peuples méditerranéens.**

L'institution territoriale pourrait-elle avoir une action para-diplomatique constante sur l'ensemble des enjeux de paix et sur les Droits de l'Homme, à l'instar de deux de ses prises de positions antérieures ; une motion adressée en 1999 au gouvernement pour lui demander d'accorder l'asile à une centaine de réfugiés algériens ; une autre relative à « la paix au Proche-Orient » adoptée en 2002 ? (d)

**L'assemblée de Corse prend démocratiquement ses responsabilités en matière de « droit d'interpellation », puisqu'il s'agit de cela. Nous pensons pour notre part que, s'il y a bien une action extérieure des collectivités locales, la diplomatie relève, elle, de l'Etat.**

Seriez-vous favorables à l'organisation par l'institution territoriale, de manifestations internationales, des colloques, des conférences... qui traiteraient d'enjeux stratégiques tels le développement, la protection des patrimoines culturels et naturels de cette région du monde... et qui permettraient la mise en œuvre de coopérations ? (e)

**Tout à fait.**

**RETOUR**

## LES QUESTIONS SOCIALES

### RASSEMBLER POUR LA CORSE

**Les questions sociales, le droit au travail, la vie chère, la précarité, l'accès aux soins, le droit au logement, l'éducation... sont considérées par beaucoup de citoyens comme devant être des priorités de l'action publique.**

Etes-vous favorable à la conditionnalité « droits de l'Homme » (lutte contre les discriminations, contre le travail illégal...) de toutes les aides que l'institution territoriale accordera aux entreprises ? Quels mécanismes envisagez-vous pour assurer le respect effectif de ces clauses ? **(a)**

**Non. La protection des libertés fondamentales est garantie par les lois et les conventions internationales; c'est à la Justice de la faire respecter.**

Pourriez-vous développer votre position concernant la définition d'un statut de résident ? **(b)**

**Nous ne sommes pas favorables à la définition d'un tel statut.**

Interviendrez-vous en direction de l'Etat pour soutenir l'action du « collectif immigration choisie la honte ! » qui regroupe une trentaine d'organisations dont la LDH, Ava Basta, l'union des Marocains, l'ensemble des organisations syndicales... et qui demande la régularisation de sans papiers ? **(c)**

**Non. Nous soutenons les efforts du gouvernement, et de tous les gouvernements d'Europe d'ailleurs, pour lutter contre l'immigration clandestine et le trafic des êtres humains.**

Comment situez-vous l'action de l'institution territoriale dans des domaines qui influent sur le développement, l'aménagement et donc l'accès aux droits (logement social, accès aux soins, insertion sociale par exemple) mais qui relèvent en partie ou principalement des champs de compétences de l'Etat, d'autres collectivités locales ou de groupements de communes ? **(d)**

**Nous voulons avoir un partenariat plus actif avec l'ensemble des collectivités locales, notamment avec les Conseils généraux, et plus exigeant encore avec l'Etat dans tous les domaines; et cela concerne aussi les domaines qui ne sont pas dans le champ de la Collectivité Territoriale tels que ceux que vous évoquez (logement, soins, social); ils sont en effet hors de la compétence de la CTC mais pas hors de sa responsabilité politique en tant qu'émanation démocratique du « coprs politique corse ».**

Dès le début de la mandature, êtes-vous favorables à la saisine du CESSC afin que celui-ci, à l'instar de ses travaux sur le foncier, fasse une analyse précise et des préconisations concernant la vie chère qui poseront les bases d'une action forte de l'institution territoriale ? **(e)**

**Le CESC a de toute façon la faculté de s'autosaisir de ces questions (voir réponse 5). C'est une problématique, en effet, qui est au coeur des préoccupations de nos concitoyens.**

**RETOUR**

## LA DEMOCRATIE

### RASSEMBLER POUR LA CORSE

**La démocratie est une affaire de transparence, de pluralisme, de représentation et de délibération**

Comment envisagez-vous de promouvoir la mixité au sein de l'institution territoriale au-delà des limites actuelles de la loi sur la parité ? **(a)**

**On voit mal comment répondre à une question qui est un peu contradictoire dans son énoncé même : la parité, c'est 50-50 et chacun comprend que c'est la garantie d'une mixité parfaite de l'Assemblée territoriale; que peut signifier en revanche aller « au delà des limites de la parité » ?**

Etes-vous favorable à la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse ? **(b)**

**Tout ce qui va vers une plus grande participation citoyenne aux affaires publiques va dans le bon sens. Sans multiplier les instances consultatives, une « assemblée » ou un « conseil » territorial des jeunes est en effet une des propositions que nous avançons afin que les problématiques propres à la jeunesse (en matière de logement, de travail, d'engagement associatif etc.) puissent directement être prises en compte par l'Assemblée de Corse.**

Etes-vous partisans du droit de vote de tous les étrangers résidant en Corse ? Comment envisagez-vous d'utiliser votre droit de proposition législative pour porter cette revendication devant le gouvernement ? **(c)**

**La question est à la fois précise (« tous les étrangers résidant en Corse », donc même ceux en situation irrégulière), et vague (quelles élections ? municipales seulement, locales, nationales ?) et ne peut donc appeler qu'une seule réponse : non.**

Afin de redonner pleinement son sens à la représentation territoriale, vos élus remettront-ils en cause les mandats qui leur permettent d'exercer des fonctions exécutives au sein d'une autre collectivité locale ou d'un groupement de communes ? **(d)**

**Non. La loi prévoit déjà l'impossibilité de cumuler deux fonctions exécutives locales et nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y aurait à aller plus loin: un conseiller territorial qui est également maire apporte à l'Assemblée son expérience et sa connaissance des dossiers locaux; et puis, estime-t-on qu'il n'y a pas suffisamment d'élus dans notre île ?**

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour donner au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, le CESCC, sa véritable dimension de 3<sup>ème</sup> instance territoriale ? **(e)**

**Le CESC a toujours joué le rôle d'instance consultative qui lui est reconnu, y compris en usant de ses capacités d'auto-saisine. Mais on peut sans doute trouver le moyen qu'il soit plus associé encore aux travaux du Conseil exécutif de l'Assemblée.**

## **RASSEMBLER POUR LA CORSE – DEMOCRATIE (Suite)**

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la participation des citoyens, des associations, des syndicats et des autres collectivités locales ou groupements de communes à l'élaboration des décisions politiques concernant le développement et l'aménagement de la Corse, par exemple le PADDUC (plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) ? **(f)**

**Le future PADDUC, outre le fait qu'il devra intégrer le Grenelle de l'Environnement, devra être plus concret, plus évolutif, et sera adopté par l'Assemblée de Corse et par elle seule. La difficulté d'arriver à un consensus sur les précédents projets a montré à l'évidence, un besoin de débattre qui allait au delà de ce qui était prévu par la loi. Même en tenant compte des positions idéologiques et des calculs politiques, qui ont été bien présents, il y a eu, aussi, une attente forte d'informations et de discussion dans la société civile. Nous devons en tenir compte.**

Si vous êtes aux responsabilités, quels indicateurs et quels autres moyens définirez-vous qui vous permettront de rendre compte publiquement de votre action politique ? **(g)**

**Dans une démocratie, la meilleure façon de rendre compte d'une action politique et de la voir jugée est encore celle des élections. Ce n'est pas la seule et une action politique est évaluée en permanence, lors des séances de l'Assemblée de Corse par exemple, ou encore par voie de presse. Il n'est pas interdit de penser à des moyens plus directs et plus fréquents d'évaluation de l'action publique mais, outre qu'un consensus politique ne serait pas facile à trouver sur tel ou tel « indicateur », il nous faut être conscients des risques : l'action politique, si elle est soumise en permanence à la pression de « l'immédiateté », des opinions changeantes et des émotions, se résumera à un spectacle.**

Quels sont les moyens que vous mettrez à disposition de l'opposition pour qu'elle puisse également s'exprimer ? **(h)**

**On ne se souvient pas à quel moment au cours des années écoulées, l'opposition n'a pas pu s'exprimer ! S'il y avait un changement de majorité à l'Assemblée de Corse je vous garantis que la nouvelle opposition s'exprimerait...**

Quelle(s) action(s) pourriez-vous entreprendre pour répondre à des propos négatifs et agressifs envers la Corse (comme ceux tenus lors d'une émission radio « les agités du JT » en 2001 qui avaient suscité une protestation publique de la LDH, des 2 associations de maires et des 2 Barreaux de Corse), ou pour contester d'autres propos hâtifs concernant la Corse et le racisme (par exemple ceux relevés dans différents rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ? **(i)**

**Vous citez là des exemples anciens; il faut d'ailleurs rappeler, que certaines présentations de la situation corse dans les rapports de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), présentations en effet éminemment contestables, ont été reprises comme telles et commentées par plusieurs sections locales de la LDH sur le continent... et que la Ligue des Droits de l'Homme participe activement aux travaux de la CNCDH ! Plus récemment, des attitudes ou propos supposés négatifs envers la Corse (les déclarations d'un éditorialiste de l'Express, un film) ont légitimement été portés au débat devant l'Assemblée; en cas de dérapage « anti corse » avéré, il est de notre responsabilité collective, quelles que soient nos appartenances politiques, de répondre ensemble et de la manière la plus appropriée, y compris par la voie judiciaire.**

## **RASSEMBLER POUR LA CORSE – DEMOCRATIE (Suite)**

Pensez-vous que l'institution territoriale puisse engager des actions de protestation contre le désordre public et l'arbitraire générés par le dispositif antiterroriste dénoncé par la Fédération internationale des ligues de droits de l'Homme et Amnesty International ? **(j)**

**Les questions d'ordre public et de sécurité son évidemment du ressort de l'Etat et de lui seul.**

**[RETOUR](#)**

## COMMENTAIRE

Deux listes n'ont pas répondu à notre questionnaire : « Gauche Républicaine » (tête de liste, Emile Zucarelli) et « Rassembler la Corse 2010 » (tête de liste, Camille De Rocca Serra).

Nous le regrettons.

Rappelons que l'objectif de notre démarche est de contribuer à la mobilisation des citoyens pour les élections territoriales en leur proposant une lecture des différents programmes politiques au travers d'une grille conforme au mandat de la LDH, constituée donc de questions portant sur la démocratie, les droits et la citoyenneté.

La LDH constate que ces deux listes représentent traditionnellement les forces politiques les plus réticentes lorsque le débat porte sur un développement de la démocratie locale en terme de processus de décentralisation et de participation des citoyens et de la société civile organisée.

Elle constate également que ces deux listes correspondent aux forces politiques qui dominent depuis plusieurs décennies la scène politique corse notamment au sein des institutions territoriales et départementales. Au regard des problèmes de développement que connaît la Corse, il est regrettable que ces forces politiques n'aient pas souhaité débattre dans le cadre que nous leur proposons.

A contrario, la LDH observe avec intérêt que les huit listes qui ont répondu ont en commun de vouloir développer la démocratie territoriale, si l'on en juge leurs propositions ; organisation d'assises, revalorisation du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, intérêt pour notre question portant sur la mise en place d'un conseil territorial consultatif de la jeunesse, dispositif d'informations des citoyens sur les actions menées en cours de mandat, conférence de coordination entre collectivités...)

Chaque liste inscrit évidemment ses propositions dans le cadre d'un projet global spécifique ; indépendance, autonomie, décentralisation pleinement assumée. Mais force est de constater que les réponses apportées tournent le dos aux propos tenus par le Président de la République, lors de sa venue en Corse le 5 février dernier ; fortement inspirés par une volonté de recentraliser, de placer la Corse sous tutelle de l'Etat en remettant en cause des compétences inscrites dans son statut.

Notre questionnaire aborde également la place de la Corse en Méditerranée. C'est une préoccupation partagée par la plupart des listes. Là aussi les propositions s'organisent selon un spectre politique allant de l'indépendance à la décentralisation en passant par l'autonomie ; action diplomatique à part entière pour les indépendantistes ; création d'une euro-région corso-sarde pour les autonomistes et les centristes, investissement dans l'Union pour la Méditerranée pour une liste de droite et la gauche socialiste...

Une observation s'impose toutefois qui mérite réflexion.

Alors que pour la rive nord de la Méditerranée, des régions et des pays sont précisément cités (Ligurie, Sardaigne, Italie) et que des propositions concrètes sont énoncées (transports, pont, région corso-sarde...), aucune région, aucun pays, aucune proposition matérialisée ne sont précisés pour la rive sud quelque soit la liste.

Evidemment, la Rive sud de la Méditerranée n'est pas absente mais elle est simplement suggérée :

- (a) par une liste, comme un horizon menaçant à contrôler, ce qui en aucune manière ne peut être cautionné par la LDH
- (b) par d'autres listes, comme un espace où peuvent se construire des partenariats, des échanges, des coopérations...

Pour sa part, la LDH est disposée à contribuer à la réalisation d'actions concrètes associant les deux rives de la Méditerranée notamment avec le Réseau Euro Méditerranéen de Droits de l'Homme comme cela est écrit dans notre questionnaire.

Autre point important : l'idée d'une citoyenneté fondée sur la résidence.

La LDH note avec grande satisfaction que la revendication du droit de vote pour tous les étrangers résidant en Corse est partagée par plusieurs listes au-delà des clivages idéologiques.

Ce consensus fort met en perspective des possibilités d'action sur lesquelles la LDH se doit de réfléchir.

Le statut de résident fait incontestablement débat entre les différentes listes, à la recherche de solutions acceptables, notamment pour certaines d'entre elles dans le cadre institutionnelle de référence en la matière, l'Europe.

Cette question articulée avec les questions sociales le foncier, le logement social, les transports...) a particulièrement motivé nos interlocuteurs.

Il apparaît que le débat sur un statut de résident constitue l'un des grands chantiers à mettre en œuvre par la prochaine majorité territoriale.

Enfin, la question sociale qui, pour les huit listes, constitue une priorité voire une urgence si l'on se réfère à la fois aux réponses à notre questionnaire et aux différents propos développés au cours de la pré-campagne électorale.

D'emblée, la LDH tient à dire très clairement son opposition de fond avec les discours qui, sur ces questions sociales, divisent les Corses selon leur origine supposée.

Les questions sociales constituent la clé de voûte du développement, l'entrée obligée pour un projet au service de l'Homme, et non pas telle activité économique, le tourisme par exemple, ou telle autre, l'économie présentielle.

La LDH rappelle qu'il peut y avoir développement économique et parallèlement aggravation des inégalités.

Les questions sociales posent une question de fond à toutes les sociétés : le vivre ensemble.

La prochaine Assemblée de Corse n'aura pas droit à l'erreur au risque de voir s'épuiser les solidarités et s'accélérer le délitement de notre société.

Selon la LDH, il revient aux électeurs de se mobiliser pour les élections territoriales et d'affirmer par leur vote cette priorité et cette vision du développement.

Ajaccio, le 27 février 2010

**La LDH communique (01/03/10) :** La liste « Rassembler pour la Corse » nous a fait parvenir, hors délai, après notre compte-rendu à la presse, ses réponses à notre questionnaire adressé il y quatre semaines, aux listes candidates aux élections territoriales (hormis le FN). Malgré ce retard, malgré également un ton vindicatif, des confusions dans les termes et une mise en cause infondée de la LDH, nous avons décidé par souci démocratique, d'intégrer ces réponses au document de restitution disponible sur notre site [www.ldh-corsica.org](http://www.ldh-corsica.org) .

La LDH constate que seule la liste « Gauche Républicaine » est demeurée silencieuse face à son questionnement.

**RETOUR**